

Situation et besoin de soutien dans le secteur culturel

Résultats de l'enquête auprès des entreprises culturelles

Statut du 29.10.2021

ECOPLAN

Contenu

- 1. Situation initiale
- 2. Détails sur les participants
- 3. Évolution des chiffres d'affaires et des pourcentages d'emplois
- 4. Évolution de la vente de billets et des événements
- 5. Mesures de soutien dues au Covid-19

Situation initiale

Objectif du sondage

- Constat de la situation du secteur culturel
 - Évolution des revenus, chiffre d'affaires, mandats et événements
 - Besoin de mesures de soutien dues au Covid-19 et d'indemnisation.
- Base d'argumentation sur l'extension des mesures de soutien et d'indemnisation

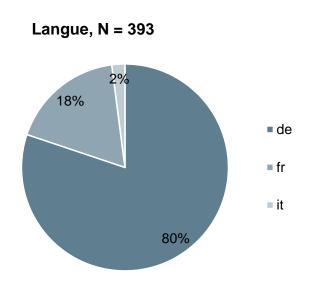
Acteurs et actrices interrogé-e-s dans le secteur culturel

- Acteurs et actrices culturel-le-s
- Entreprises culturelles
- Associations d'amateurs actifs dans le domaine culturel

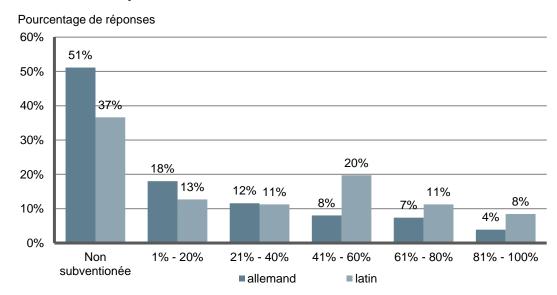
Les diapositives suivantes présentent les résultats de l'enquête menée auprès des entreprises culturelles

Détails sur les participant-e-s

Au total, 393 entreprises culturelles de toute la Suisse ont participé à l'enquête.



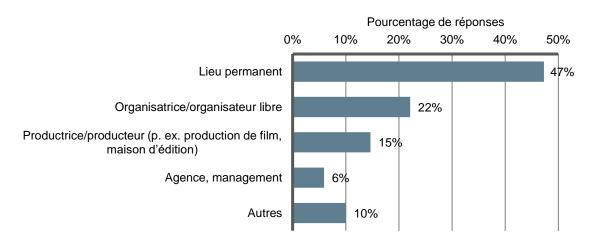
Genre d'entreprise culturelle, N = 382



- Parmi elles et eux, 80% sont germanophones, 18% francophones et 2% italophones.
- La proportion des entreprises non subventionnées est de 51% pour les entreprises germanophones et 37% pour les entreprises latinophones.

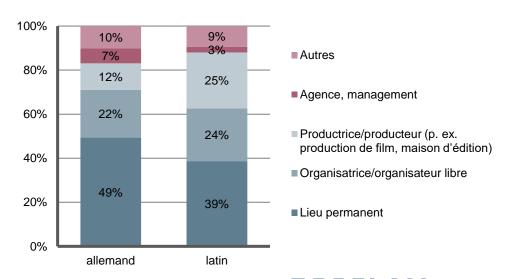
Détails sur les participant-e-s

Genre d'entreprise culturelle, N = 384



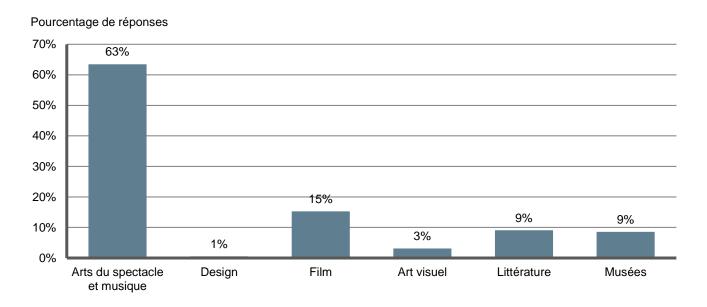
 47% des entreprises culturelles interrogées sont des entreprise avec un lieu permanent, 22% sont des organisateurs et organisatrices libres, 15% sont actifs en tant que producteurs ou productrices.

- La proportion d'entreprises culturelles latinophones avec lieu permanent est inférieure d'environ 10 pourcents à celle des entreprises culturelles germanophones.
- En même temps, la proportion de producteurs et productrices parmi les latinophones est significativement plus élevée (25%) que parmi les germanophones, où cette proportion est de 12%.



Détails sur les participant-e-s

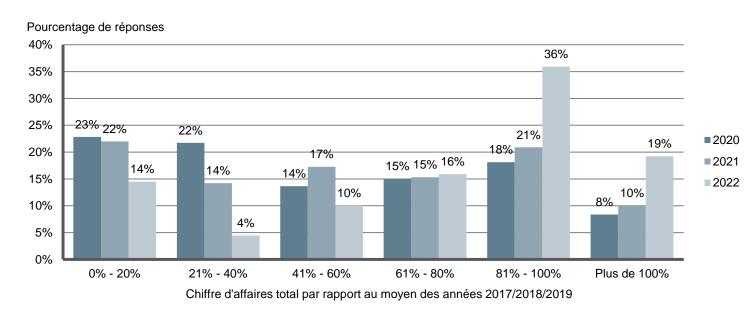
Activité principale par secteur culturel, N = 386



- La majorité des entreprises culturelles interrogées sont actives dans le domaine "arts du spectacle et musique".
- Dans le domaine du "film", 15% des répondants sont actifs, tandis que dans le domaine "musées" et de la "littérature", 9% des répondants sont actifs.
- La répartition reflète les différentes tailles des domaines. Dans le même temps, on peut toutefois supposer que les entreprises culturelles des domaines fortement touchés étaient plus disposés à participer à l'enquête.

Évolution des chiffres d'affaires et des pourcentages d'emplois

Chiffre d'affaires total par rapport au chiffre d'affaires total moyen 2017/2018/2019, N = 359



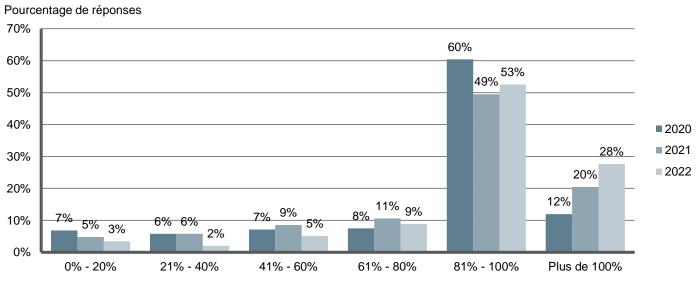
Le graphique montre l'évolution du chiffre d'affaires total en 2020, 2021 et 2022, les chiffres pour 2022 reflétant les attentes des entreprises.

Le chiffre d'affaires total ne comprend pas les contributions de soutien dues au Covid.

- En 2020, 23 % des entreprises interrogées ont réalisé moins de 20 % du chiffre d'affaires total réalisé avant la pandémie. Pour 22% des entreprises, le chiffre d'affaires se situait entre 20% et 40% du chiffre d'affaires pré-Covid. Au total, 74 % des entreprises ont réalisé moins de 80 % de leur chiffre d'affaires pré-Covid en 2020.
- En 2021, 22% des entreprises déclarent atteindre moins de 20% du chiffre d'affaires pré-Covid, tandis que 14% atteignent entre 20% et 40% des niveaux pré-Covid. La part des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 80% du chiffre d'affaires pré-Covid est de 69%.
- En 2022, il y a des signes d'une légère détente. Néanmoins, 45% des entreprises prévoient encore un chiffre d'affaires maximal de 80% du chiffre d'affaires avant le Covid.

Évolution des chiffres d'affaires et des pourcentages d'emplois

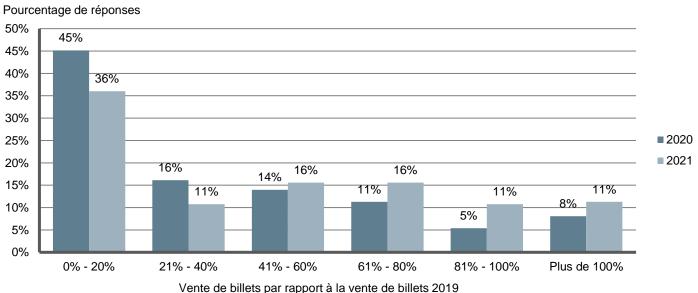
Pourcentages d'emplois par rapport au pourcentages d'emplois en 2019, N = 293



Pourcentages d'emplois par rapport aux pourcentages d'emplois en 2019

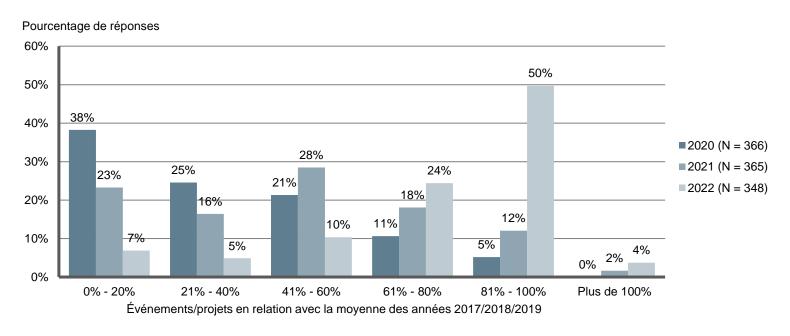
- En 2020, 60% des entreprises interrogées ont atteint entre 80% et 100% des pourcentages d'emplois de 2019. 12% des entreprises ont même enregistré plus de pourcentages d'emplois en 2020 qu'en 2019. Pour les 28% d'entreprises restantes, les pourcentages d'emplois sont tombés à moins de 80% du niveau de 2019.
- En 2021, la proportion d'entreprises ayant moins de 80 % de pourcentages d'emplois par rapport à 2019 est passée à 31 %, tandis que 19 % des entreprises prévoient encore d'entrer dans cette catégorie en 2022.

Vente de billets par rapport à la vente de billets 2019, N = 186



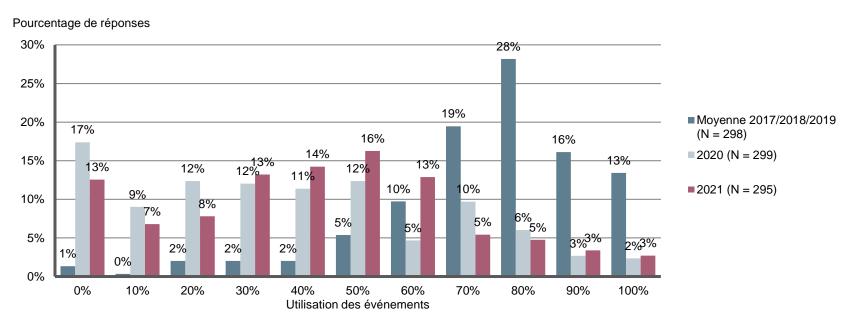
- En 2020, les ventes de billets pour 45 % des répondants étaient inférieures à 20 % par rapport à 2019, et dans l'ensemble, seulement 13 % des entreprises ont atteint plus de 80 % des ventes de billets de 2019.
- La situation s'est légèrement améliorée en 2021. Toutefois, la proportion d'entreprises atteignant 80 % des ventes de billets en 2019 reste faible, soit 22 %.

Événements/projets en relation avec la moyenne 2017/2018/2019



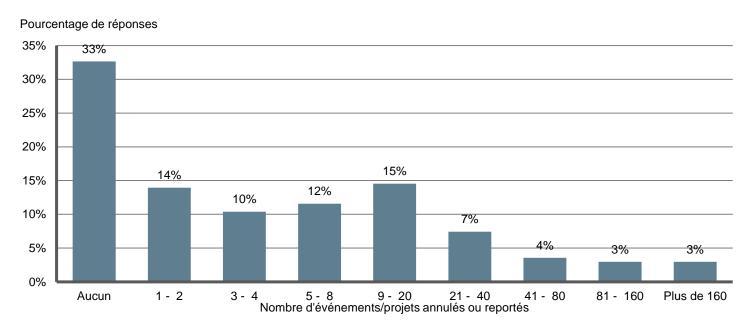
- 38 % des entreprises déclarent avoir réalisé moins de 20 % des événements et projets pré-Covid en 2020. Par ailleurs, 25 % des entreprises ont atteint entre 20 % et 40 % des niveaux pré-Covid. Seules 5 % des entreprises ont pu atteindre plus de 80 % des niveaux pré-Covid.
- La situation s'est légèrement améliorée en 2021 et 2022 : en 2021, la proportion d'entreprises qui ont pu réaliser plus de 80% des manifestations et projets habituels est de 14%. En 2022, 54% des entreprises prévoient d'atteindre ce taux.

Participation aux événements



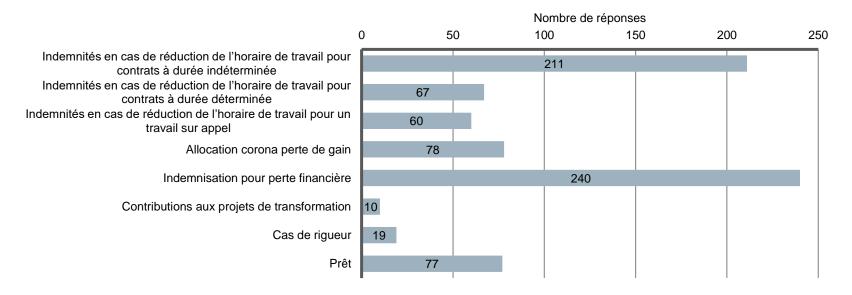
- La participation aux événements réalisés a également été fortement influencée par le Covid.
- 77% des entreprises déclarent que leurs événements ont été suivis à au moins 70% en moyenne en
 2017/2018/2019. En 2020, ce n'est le cas que pour 21% des entreprises, en 2021 même pour 16% seulement.

Nombre d'événements annulés ou reportés depuis la levée de l'interdiction d'événements, N = 337



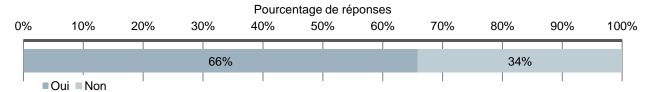
- L'interdiction d'événements a été levée le 26 juin 2021. Les entreprises culturelles ont été interrogées sur le nombre d'événements qu'elles ont dû annuler ou reporter depuis lors.
- 33% des entreprises culturelles déclarent qu'elles n'ont pas eu à annuler ou à reporter d'événement. Ainsi, 67% des entreprises ont dû annuler ou reporter au moins un événement.

Mesures de soutien en 2020, N = 393

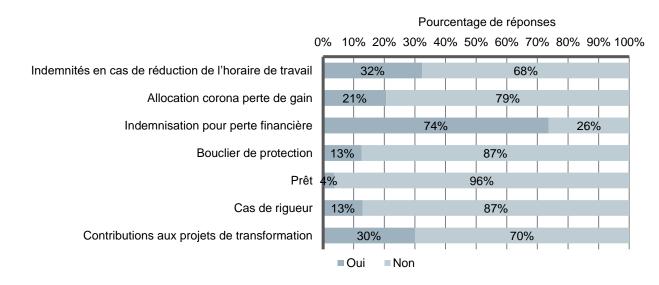


- Le recours le plus fréquent aux indemnités en cas de réduction des horaires de travail pour contrats à durée indéterminée et des indemnités pour perte financière a été fait en 2020.
- En 2021, il s'agit également des soutiens les plus fréquemment perçus, avec un nombre légèrement inférieur d'entreprises culturelles recevant ces mesures de soutien. L'exception concerne les contributions aux projets de transformation, où le nombre d'entreprises est passé de 10 à 45.

Besoin de mesures de soutien en 2022, N = 375

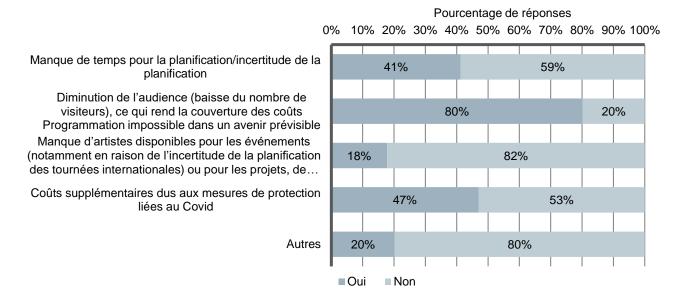


66% des entreprises culturelles déclarent qu'elles seront encore dépendantes des mesures de soutien en 2022.



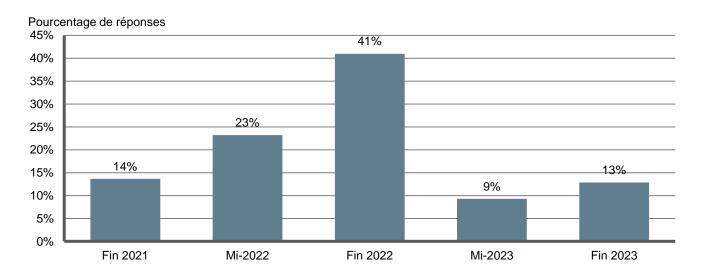
 Ces 247 entreprises culturelles ont été questionnées sur les mesures de soutien dont elles sont susceptibles de dépendre. Une grande importance est accordée à « l'indemnisation pour perte financière » en particulier, puisque 74% des entreprises interrogées déclarent en être dépendantes.

Raisons au besoin de mesures de soutien en 2022, N = 247



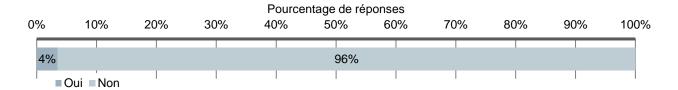
- Les 247 entreprises culturelles qui ont indiqué un besoin de soutien ont été interrogées sur les raisons de ce besoin.
- 80 % des entreprises citent la diminution de l'audience comme une raison importante. Les coûts supplémentaires dus aux mesures de protection liées au Covid et le manque de temps pour la planification sont cités par respectivement 47% et 41% comme autres raisons pour la nécessité de mesures de soutien.

Maintenir les mesures de soutien de Covid-19, N = 366



- Seules 14% des entreprises considèrent qu'il est raisonnable de supprimer les mesures à la fin de 2021, tandis que 23% souhaiteraient les voir maintenues jusqu'à la mi-2022 et 41% jusqu'à la fin de 2022.
- Les autres 22% d'entreprises culturelles souhaitent que les mesures soient maintenues en 2023.

Avantage d'un prêt remboursable, N = 369



 Seulement 4% des entreprises affirment qu'un prêt remboursable au lieu d'une indemnisation pour perte financière les aiderait.

www.ecoplan.ch